

<http://enseignants.se-uns.org/AG-de-l-UNSS-une-confirmation-du-CA>



AG de l'UNSS : une confirmation du CA

- Je suis... - Prof d'EPS - Sport scolaire -

Date de mise en ligne : samedi 6 juin 2015

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa était présent lors de l'AG de l'UNSS le 2 juin.

Cette AG est la "répétition" du **Conseil d'administration du 17 avril** validant la réalisation budgétaire de 2014, le rapport d'activités 2014 et le projet budgétaire 2015.

Le SE-Unsa a proposé un vote de l'AG sur **une augmentation progressive du fonds de solidarité** en abondant de 10 000 euros cette ligne budgétaire. Malgré les dires de la représentante de la ministre et des représentants des AS sur les difficultés financières de nombreuses AS, cette proposition n'a pas été acceptée, au motif que le CA avait déjà statué. **Nous regrettons fortement cette réponse négative** pour l'ensemble des associations sportives qui peuvent se trouver ponctuellement en difficulté. Rappelons ici que le Snep-FSU n'est pas favorable à ce fonds de solidarité qui a pourtant aidé plus de 300 AS depuis deux ans.

La déclaration liminaire du SE-Unsa

Bonjour

Le SE-Unsa profite de cette tribune pour réaffirmer son engagement dans la réforme du collège. Pour plus de justice et d'équité des élèves, l'Unsa a porté et obtenu de nombreuses améliorations au projet initial de cette réforme. Toutefois, nous veillerons à l'accompagnement et la formation des enseignants dans cette transformation de l'École de la République.

La réforme ne réussira que si les programmes d'enseignement sont sur la même logique, vouloir aller de l'avant. Or la proposition faite par le Conseil supérieur des programmes est dénuée de sens, c'est un véritable retour en arrière. À part plaire aux syndicats conservateurs, ces programmes ne sont ni une avancée pour la profession, ni une chance pour les élèves. Le SE-Unsa partage les arguments de l'Inspection générale mais aussi de l'AE-EPS afin de refuser en masse ces projets de programmes.

L'UNSS devra intégrer également cette réforme du collège en travaillant notamment mieux les relations entre l'école primaire et le collège mais également entre le collège et le lycée. Il nous faut collectivement définir un projet global du sport scolaire de la maternelle à l'université. Nous espérons que l'année qui s'ouvre sur le sport à l'école sera l'occasion d'organiser le grand débat sur le sport scolaire à l'école avec tous les acteurs. N'y aurait-il pas eu un souci dans les invitations au lancement de cette année spéciale ? Ou bien le SE-Unsa et les enseignants ne sont peut-être pas associés pour cette année du sport à l'École ?

Certains voyaient dans le décret sport scolaire une arme absolue contre la perte du « forfait 3 heures » dévolu à l'animation du sport scolaire à l'intention des élèves volontaires. La mise en application de ce décret, dès cette rentrée 2014, nous révèle que rien n'a changé sur le terrain pour certains collègues qui se voient toujours privés de leurs 3 heures d'obligation de service consacrées à l'animation du sport scolaire quand ceux-ci travaillent sur des Blocs de moyen provisoire (BMP) de 10 h ou TZR affectés sur plusieurs établissements. Pour ces derniers en établissement, il serait bon que les rectorats abondent les départements des heures nécessaires à leur implication au sein des associations sportives au lieu d'attribuer ces trois heures sur leur zone de remplacement. Cela éviterait à ces jeunes collègues de se trouver dans des difficultés juridiques alors qu'ils pensent être dans leur bon droit. L'Unsa aimerait connaître le nombre de collègues concernés par les possibilités annexes du décret de réalisation des 3 h : participation dans un autre établissement, remplacement par des heures de cours.

C'est la dernière fois que nous serons dans cette configuration de l'AG, nous souhaitons d'ores et déjà bienvenue

AG de l'UNSS : une confirmation du CA

aux représentants des élèves qui seront enfin associés aux instances de l'UNSS. Bienvenue également au syndicat majoritaire des chefs d'établissement qui pourra répondre aux différentes attaques subies depuis quelques années. Et enfin bienvenue aux collectivités territoriales, financeurs indispensables de l'UNSS.

Nous poserons quelques questions lors des différentes thématiques de cette matinée.

Plus de détails sur les instances nationales de l'Unss, contactez-nous sur eps@se-unsa.org